LAPLIN & RAND POWDER COMPANY—
Taxe de 1889, montant à.....$3 60
20. Un lot de terre dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, à Tunisburg, borné par les rues Prevost, Auerbach, Odéon et Orléans, désigné comme lot No 24, mesurant 324 pieds de face sur 300 pieds de profondeur.

LAPLIN & RAND POWDER COMPANY—
(Taxe de 1889, montant à.....$3 60
21. Un lot de terre dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, à Tunisburg, borné par les rues Coperate, Perry, Orléans et Odéon, désigné comme lot No 28, mesurant 300 pieds de face sur 323 pieds de profondeur.

LAPLIN & RAND POWDER COMPANY—
Taxe de 1889, montant à.....$15 60
22. Un lot de terre dans le 5me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, à Tunisburg, borné par les rues Perry, Galiatin, Orléans et Odéon, désigné comme lot No 31, mesurant 286 pieds de face sur 323 pieds de profondeur.

LLADO, SUC. DE JOSEPH—
Taxe de 1889, montant à.....$8 40
23. Deux lots de terre dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Pitter-on, Séguin, Villeré et Bouny, désignés comme lots Nos 5 et 6 dans l'Ilet No 10, mesurant 63 pieds 11 pouces de face à la rue Pitter-on sur 117 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Patterson et Séguin.

MICHEL, MME MARIE—
Taxe de 1889, montant à.....$3 60
29. Deux lots de terre, dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Séguin, Alix, Peter et Barthélemy, désignés comme lots nos 21 et 22 dans l'Ilet no 16 mesurant 61 pieds 11 pouces de face à la rue Séguin sur 165 pieds de profondeur.

MICHEL, MME MARIA—
Taxe de 1889, montant à.....$7 20
30. Deux lots de terre dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Peter Séguin, Alix et Bouny, désignés comme lots nos 21 et 22 dans l'Ilet no 16 mesurant 61 pieds 11 pouces de face à la rue Séguin sur 165 pieds de profondeur.

MORGAN, CAROLINE ET MARTHA HARRIS—
Taxe de 1889, montant à.....$1 80
31. Un lot de terre dans le 5me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Washington Webster, Hiza et Alix, désigné comme lot No 13 dans l'Ilet no 73, mesurant 31 pieds 9 pouces et 1 ligne de face à la rue Washington sur 129 pieds 5 pouces et 2 lignes de profondeur.

OLIVE BRANCH CHURCH—
Taxe de 1889, montant à.....30 c
32. Un lot de terre dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, à Tunisburg, dans l'Ilet borné par le Comte des Rues Madison, Jefferson et Laporouse, désigné comme lot no — dans l'Ilet no 217, mesurant 300 pieds de face à la rue Socrates sur 150 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Socrates et Jefferson.

BEAUD, VICTOR et HERITIERS ANTOINE GIRAUD—
Taxe de 1889, montant à.....$105 00
34. Un lot de terre dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme propriété d'habitat en attendant à Leceburg, et désigné comme lot No 40, mesurant 37 arpents de face à chemin public sur 40 arpents de profondeur et 200 arpents dans le fond.

ROBILOT, ALBERT—
Taxe de 1889 montant à.....$1 80
35 Deux lots de terre dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Desirée, Peter, Powder et Bouny, désignés comme lots Nos 7 et 8 dans l'Ilet No 3, mesurant chaque 31 pieds 1 pouce 5 lignes de face à la rue Delaronde sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur.

ROBILOT, ALBERT—
Taxe de 1889, montant à.....$1 05
36 Deux lots de terre dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Peter, Alix et Powder, désignés comme lots nos 6 et 7 dans l'Ilet No 5, mesurant 6 pieds 3 pouces 4 lignes de face sur Peter sur 127 pieds sur une ligne et 152 pieds sur l'autre ligne de profondeur.

SALIBA, HENRY—
Taxe de 1889, montant à.....$3 60
37. Deux lots de terre dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Market, Evelina, Powder et Bouny, désignés comme lots Nos 11 et 12 dans l'Ilet no 90; le lot no 11 mesurant 30 pieds de face à la rue Market sur 130 pieds de profondeur sur une ligne, 87 pieds 9 pouces sur l'autre ligne et 26 pieds dans le fond, et le lot No 12 mesurant 40 pieds 11 pouces de face à la rue Evaline sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces sur une ligne et 87 pieds 9 pouces sur l'autre ligne, et 78 pieds dans le fond, formant l'encoignure des rues Evaline et Bouny.

THOMPSON, VVE ANNA—
Taxe de 1889, montant à.....$7 80
38. Deux lots de terre dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Pacifique, Alix, Elmire et Peter, désignés comme lots Nos 11 et 12 dans l'Ilet no 41 mesurant 63 pieds 6 pouces de face à la rue Pacifique sur une profondeur de 123 pieds 8 pouces, formant l'encoignure des rues Pacifique et Alix.

THOMPSON MRE JOHN W.—
Taxe de 1889, montant à.....$16 20
39. Un lot de terre dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Villeré, Séguin, Bouny et Marais, désigné comme lot no 9 et la moitié du lot no 10 dans l'Ilet No 10 mesurant 90 pieds de face à la rue Villeré sur 118 pieds de profondeur.

THOMPSON, JOHN W.—
Taxe de 1889, montant à.....$4 20
40. Un lot de terre, dans le 5me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Villeré, Séguin, Bouny et Séguin, désigné comme lot No 9 dans l'Ilet no 10 mesurant 45 pieds 4 pouces de face à la rue Villeré sur 95 pieds de profondeur.

WONINGER, EDWARD—
Taxe de 1889, montant à.....$3 60
41. Un lot de terre dans le 5me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Frankline, Monroe, Madi on, Bringier et Lawrence, désigné comme l'Ilet No 273, mesurant 300 pieds de face sur 300 pieds de profondeur.

Au jour fixé ci-dessus pour la vente, je vendrai telles parties de chacune des propriétés ci-dessous que me désignera chacun des débiteurs de l'Etat, et dans le cas où le dit débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriété, je vendrai tout de suite, et sans autre délai, la plus faible partie de la dite propriété spécifiée du débiteur à un acquéreur quelconque, pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dûs par le dit débiteur. La vente se fera sans estimation, au comptant, contre monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée, à quelque moment que ce soit, dans le courant d'une année, en remboursant le prix payé pour la dite propriété et en payant en outre vingt pour cent et les dépens.

LOUIS ARNAUD,
Collecteur de Taxes d'Etat, Troisième et Cinquième Districts, Paroisse d'Orléans.

Ventes de Propriétés foncières
—POUR—
TAXES D'ETAT.

CONFORMEMENT A L'ACTE 96 DE 1887.

L'Etat de la Louisiane contre les contribuables en défaut.—Paroisse d'Orléans, Troisième District.

En vertu de l'autorité qui m'est confiée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, je vendrai, à la porte principale de la Maison de Cour où siège la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, aux heures fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir de 11 heures du matin, SAMEDI, le 31ème jour de Mai A. D., 1890, et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières suivantes sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à l'Etat de la Louisiane et à la paroisse d'Orléans, dans le but d'assurer la perception des taxes accusées en 1884 et 1885, y compris l'intérêt qui les grève à partir du 31 Décembre 1884 et 1885 respectivement à raison de deux pour cent par mois jusqu'à paiement final, avec tous les dépens.

Les noms des dits contribuables en défaut ou délinquants, le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'assessment de ladite année et les propriétés foncières assessées à chacun des dits contribuables susdits et devant être vendues sont indiqués ci-dessous.

ADOLPHE, CANON J.—
Taxe de 1884, montant à.....$6 00
1 Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bagatelle, St-Claude Union, et Marais, désigné comme lot No 5, dans l'Ilet No 297, mesurant 32 pieds de face à la rue Bagatelle sur 120 pieds de profondeur.

BLACK & BYINGTON—
Taxe de 1884, montant à.....$3 00
2 Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Elmire, Chartres Peters et Désiré, dès gné comme lot No 9 dans l'Ilet No 26, mesurant 54 pieds de face à la rue Elmire sur 60 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Elmire et Chartres.

BARES, FRANÇOIS—
Taxe de 1884, montant à.....$12
3 Un no ceau de terre, dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Frankline, Agnès, Andry, St-Claude et Marais, désigné comme mesurant de terre mesurant 2 arpents de face sur 65 arpents de profondeur.

BARES, FRANÇOIS—
Taxe de 1884, montant à.....$12 00
4 Cinq lots de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Marais, Roynes, Forstall et Urquhart, désignés comme lots Nos 1 à 5 dans l'Ilet No 459, mesurant 140 pieds de face à la rue Marais sur 171 pieds de profondeur et formant l'encoignure des rues Marais et Roynes.

BLOUIN, GUSTAVE—
Taxe de 1884, montant à.....$3 00
5 Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Antonia St-Bernard, Marais et Urquhart, désigné comme lot No 17 dans l'Ilet No 500, mesurant 22 pieds de face à la rue Antonia sur 96 pieds de profondeur.

CLAYTON, EDWARD—
Taxe de 1884, montant à.....$2 60
6 Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Robertson, Art, Monsieur et Villeré, désigné comme lot No 20 dans l'Ilet No 612, mesurant 40 pieds de face à la rue Robertson sur 94 pieds de profondeur.

COUDER, MRE SEGUIN—
Taxe de 1884, montant à.....$1 20
7 Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Mayday, Robertson, Mandeville et Chartres, désigné comme lot No 2 dans l'Ilet No 641, mesurant 31 pieds de face à la rue Mayday sur 137 pieds de profondeur.

DAUBE, JEAN—
Taxe de 1884, montant à.....60 c
8 Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Espagne, Claiborne, Robertson et Villeré, désigné comme lot No 7, dans l'Ilet No 543, mesurant 120 pieds de face à la rue Espagne sur 120 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Espagne et Claiborne.

DANIEL, CASIMIR—
Taxe de 1884, montant à.....$3 60
9 Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par l'avenue St-Bernard, les rues Nouvelle-Orléans, Claiborne et Frazier, désigné comme lot No 6 dans l'Ilet No 75 mesurant 13 pieds de face à l'avenue St-Bernard sur 69 pieds de profondeur.

DE LAYAS, RAPHAEL—
Taxe de 1884, montant à.....$1 50
10 Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Marigny, Bourgogne, Dauphine et Mandeville, désigné comme lot No 8 dans l'Ilet No 259, mesurant 45 pieds de face à la rue Marigny sur 64 pieds de profondeur, et formant l'encoignure des rues Marigny et Bourgogne.

FERRAND, BAPTISTE—
Taxe de 1884, montant à.....$1 20
12 Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvel-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Robertson Louisa, Clouet et Villeré, désigné comme lot No 5 dans l'Ilet No 604, mesurant 31 pieds de face à la rue Robertson sur 170 pieds de profondeur.

FORTIER, OMER—
Taxe de 1884, montant à.....60 c
13 Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Claiborne, Espagne, Robertson et Washington, désigné comme lot No 8 dans l'Ilet no 644, mesurant 120 pieds de face à la rue Claiborne sur 168 pieds de profondeur.

GAR, N.—
Taxe de 1884, montant à.....$1 20
14 Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Marigny, Robertson, Mandeville et Chartres, désigné comme lot No 4 dans l'Ilet No 641, mesurant 39 pieds de face à la rue Marigny sur 96 pieds de profondeur.

GERARD, CHARLES—
Taxe de 1884, montant à.....$3 80
15 Trois lots de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'Ilet borné par les rues Hancock, Delaroude, Tricou et Chartres, désignés comme lots Nos 18, 19 et 20 dans l'Ilet No 80, mesurant chaque 29 pieds de face à la rue Hancock sur 106 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Hancock et Delaroude.

KAUFFMAN, MICHAEL—
Taxe de 1884, montant à.....$15 60
16 Deux lots de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Elmire, Remparts, Congrès et Bourgogne, désignés comme lots Nos 15 et 16 dans l'Ilet No 287, mesurant 106 pieds de face à la rue Elmire sur 120 pieds de profondeur.

LABOUETTE, JEAN—
Taxe de 1884, montant à.....$3 60
17 Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'Ilet borné par les rues Broad, Columbus, Laharpe et White, désigné comme lot No 10 et partie du lot No 9 dans l'Ilet No 1518; le lot No 10 mesurant 31 pieds 9 pouces de face à la rue Broad sur 149 pieds 2 pouces 7 lignes de profondeur et partie du lot No 9 mesurant 31 pieds 5 pouces 7 lignes de face à la rue Broad sur 118 pieds 5 pouces et 6 lignes de profondeur.

LANDREAUX, JOSEPH—
Taxe de 1884, montant à.....$3 00
18 Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Sellicite, Antonia, Prosper et St-Antoine désigné comme partie du lot No 13 dans l'Ilet No 769, mesurant 28 pieds de face à la rue Solide le sur 115 pieds de profondeur.

LUSCY, THEODORE—
Taxe de 1884, montant à.....$2 40
19 Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bourgogne, Marigny, Dauphine, et Mandeville, désigné comme lot No 9 dans l'Ilet no 259, mesurant 16 pieds de face à la rue Bourgogne sur 128 pieds de profondeur.

MISSONNET, MRE AGATHE C.—
Taxe de 1884, montant à.....$7 20
20 Un lot de terre d ns le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Marigny, Robertson, Mandeville et Claborne, désigné comme lot No 1 dans l'Ilet No 641, mesurant 160 pieds de face à la rue Marigny, sur 154 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Marigny et Robertson.

PILES, VVE WILLIAM—
Taxe de 1884, montant à.....$7 20
21 Un lot de terre dans le 3me district de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Champs-Elysées, Urquhart, Marais et Marigny, désigné comme lot No 8 dans l'Ilet No 494, mesurant 35 pieds de face à la rue Champs-Elysées sur 106 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Champs Elysées et Urquhart.

SRUZENRAU, CHARLES—
Taxe de 1884, montant à.....$6 60
22 Quatre lots de terre, dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St-Claude, Independence, Congrès et Marais, désignés comme lots Nos 3 et 6 dans l'Ilet No. 407, mesurant 65 pi ds de face à la rue St-lande sur 100 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues St-Claude et Independance.

VICTOR, LOUIS—
Taxe de 1885 montant à.....$1 80
24 Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, sur le Chemin de fer Gentilly, côté droit, ladite ville, désigné comme partie du lot No 7, mesurant 122 pieds de face au Chemin de Gentilly sur 18 arpents de profondeur.

Au jour fixé ci-dessus pour la vente, je vendrai telles parties de chacune des propriétés ci-dessous que me désignera chacun des débiteurs de l'Etat, et dans le cas où le dit débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriété, je vendrai tout de suite, et sans autre délai, la plus faible partie de la dite propriété spécifiée du débiteur à un acquéreur quelconque, pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dûs par le dit débiteur. La vente se fera sans estimation, au comptant, contre monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée, à quelque moment que ce soit, dans le courant d'une année, en remboursant le prix payé pour la dite propriété et en payant en outre vingt pour cent et les dépens.

LOUIS ARNAULD,
Collecteur de Taxes d'Etat, Troisième District, Paroisse d'Orléans.

Ventes de Propriétés Foncières
—POUR—
TAXES DE VILLE.

La Ville de la Nouvelle-Orléans contre les débiteurs délinquents pour taxes de ville qui doivent plus que la somme fixe de soixante-six dollars et soixante-dix sous ($70 70) et au-dessous de cent dollars ($100) pour l'année 1888.

En vertu de l'autorité qui m'est confiée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane, et plus particulièrement par la loi 85 et la loi 135 de l'Assemblée Générale de la Louisiane, toutes les deux approuvées le 12 Juillet, 1888, et la loi 119 de l'Assemblée Générale de la Louisiane, approuvée le 6 Juillet, 1882, et par l'ordonnance No. 3767 du Conseil de Ville de la Nouvelle-Orléans, adoptée le 21 Mai, 1889, je vendrai, à la porte principale de la Maison de Cour où siège la Cour Civile de District de la paroisse d'Orléans, aux heures fixées par la loi pour les ventes judiciaires, à partir de 11 heures du matin, SAMEDI, le 31ème jour de Mai A. D., 1890, et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières suivantes sur lesquelles il est dû en ce moment des taxes à la ville de la Nouvelle Orléans en sus de la somme fixe de cent piastres ($100) dans le but d'assurer la perception des taxes accusées en 1888, y compris l'intérêt qui les grève à partir du 5me jour d'Août, 1888, à raison de 10 pour cent par an jusqu'à paiement final, avec tous les dépens.

Les noms des dits contribuables en défaut ou délinquants, le montant des taxes dues par chacun d'eux d'après l'assessment de ladite année et les propriétés foncières assessées à chacun des dits contribuables susdits et devant être vendues sont indiqués ci-dessous.

AUER, GEO —
Bill No 16. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$80 80
Trois lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 4, 5 et 6 dans l'Ilet No 36, borné par les rues Peters, Tchoupitoulas, Market et St James; les lots Nos 4 et 5 mesurant 95 pieds 11 pouces de face à la rue Market sur 95 pieds 11 pouces de profondeur; le lot No 6 mesurant 47 pieds 11 1/2 pouces de face à la rue Peters sur 95 pieds 11 pouces de profondeur.

APPLEGATE, WM. E., MARGARET E. ET LUCY E.—
Bill No 217. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$70 70
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 20 dans l'Ilet No 1104, borné par les rues Prytanée, Terpsichore St-Charles et Melpomène, mesurant 30 pieds 7 pouces 2 lignes de face à la rue Terpsichore sur 63 pieds 11 pouces 2 lignes de profondeur.

ATLAS STEAM CORDAGE CO—
Bill No 1639 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$80 80
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot no 13 dans l'Ilet No 17, borné par les rues Fulton, Peters, Lafayette, et Girod, mesurant 24 pieds 3 pouces et 2 lignes de face à la rue Fulton sur 119 pieds 7 pouces et 2 lignes de profondeur.

ATLAS STEAM CORDAGE CO.—
Bill No 1639. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$90 90
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 14 dans l'Ilet no. 17, borné par les rues Fulton, Peters, Lafayette et Girod, mesurant 24 pieds 3 pouces et 2 lignes de face à la rue Fulton sur 119 pieds 9 pouces et 2 lignes de profondeur.

ATLAS STEAM CORDAGE CO —
Bill No 1639 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$80 90
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 15 dans l'Ilet no 17, borné par les rues Fulton, Peters, Lafayette et Girod, mesurant 24 pieds 3 pouces et 2 lignes de face à la rue Fulton sur 120 pieds 2 pouces et 2 lignes de profondeur.

ALLEN, MRE OSCAR—
Bill No 5497. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$80 80
Un lot ou partie d'un lot de terre, avec améliorations, dans le 4ème district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 6 et partie de lot No 4 dans l'Ilet no 110, borné par les rues Magnolia, Sixième, Constance et Septième; le lot No 6 mesurant 27 pieds de face à la Magnolia sur 120 pieds de profondeur; la partie de lot No 4 mesurant 13 pieds 3 pouces de face à la rue Magnolia sur 120 pieds de profondeur; le lot No 6 formant l'encoignure des rues Magnolia et Sixième.

BRUNIAS, SUC. DE RICHARD—
Bill No 5192. Pour taxes de ville de l'année 1888
Montant à.....$70 70
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 4ème district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 10 dans l'Ilet, No 30, borné par les rues Levée, Roussean, Jackson et Josephine, mesurant 94 pieds de face à la rue Levee sur 176 pieds de profondeur.

BLANCO, F.—
Bill No 5653. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$84 84
Une partie d'un lot et le fond d'un lot ou portion de terre avec améliorations, dans le 4ème district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme partie du lot No 3 et le fond du lot No 2 dans l'Ilet no 201, borné par les rues Colisée Prytanée, Franklin et Phillipe, la partie du lot No 3 mesurant 54 pieds 9 pouces de face à la rue Colisée sur 209 pieds 5 pouces et 7 lignes de profondeur, le fond du lot no 2 mesurant 10 pieds de large.

BENEKE, J. O.—
Bill No 6782. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$90 90
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 6me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 17 dans l'Ilet No 203, borné par les rues Magnolia, Berlin, Constance et l'avenue Napoléon, mesurant 30 pieds de face à la rue Magasins sur 115 pieds 8 pouces de profondeur.

BURBANK, JACOB A.—
Bill No 7049. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$80 80
Une portion de terre, avec améliorations, dans le 6me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignées comme une portion de terre dans l'Ilet no 446, borné par les rues St-Charles, Dryades, Valmont et l'avenue Peters, mesurant 232 pieds 11 pouces de face à la rue Valmont sur 192 pieds 9 pouces et 3 lignes de profondeur.

CALDER, MLLE MARY—
Bill No 855. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$90 90
Deux lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots Nos 23 et 24 dans l'Ilet No 118, borné par les rues Constance, Erato, Calliopé et Annonciade, mesurant chaque 32 pieds de face à la rue Constance sur 127 pieds 10 pouces de profondeur.

CALDER, JOHN—
Bill No. 1638 Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$76 76
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot No 15 dans l'Ilet No. 17, borné par les rues Fulton, Peters, Lafayette et Girod, mesurant 24 pieds 3 pouces de face à la rue Fulton sur 117 pieds 8 pouces de profondeur.

COTTON, VVE ANNIE T.—
Bill No 1637. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$96 96
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 1er district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lot No 1 dans l'Ilet No 17, borné par les rues Broad, Columbus, Laharpe et White, désigné comme lot No 10 et partie du lot No 9 dans l'Ilet No 1518; le lot No 10 mesurant 31 pieds 9 pouces de face à la rue Broad sur 149 pieds 2 pouces 7 lignes de profondeur et partie du lot No 9 mesurant 31 pieds 5 pouces 7 lignes de face à la rue Broad sur 118 pieds 5 pouces et 6 lignes de profondeur.

LANDREAUX, JOSEPH—
Taxe de 1884, montant à.....$3 00
18 Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Sellicite, Antonia, Prosper et St-Antoine désigné comme partie du lot No 13 dans l'Ilet No 769, mesurant 28 pieds de face à la rue Solide le sur 115 pieds de profondeur.

LUSCY, THEODORE—
Taxe de 1884, montant à.....$2 40
19 Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bourgogne, Marigny, Dauphine, et Mandeville, désigné comme lot No 9 dans l'Ilet no 259, mesurant 16 pieds de face à la rue Bourgogne sur 128 pieds de profondeur.

MISSONNET, MRE AGATHE C.—
Taxe de 1884, montant à.....$7 20
20 Un lot de terre d ns le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Marigny, Robertson, Mandeville et Claborne, désigné comme lot No 1 dans l'Ilet No 641, mesurant 160 pieds de face à la rue Marigny, sur 154 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Marigny et Robertson.

PILES, VVE WILLIAM—
Taxe de 1884, montant à.....$7 20
21 Un lot de terre dans le 3me district de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Champs-Elysées, Urquhart, Marais et Marigny, désigné comme lot No 8 dans l'Ilet No 494, mesurant 35 pieds de face à la rue Champs-Elysées sur 106 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Champs Elysées et Urquhart.

SRUZENRAU, CHARLES—
Taxe de 1884, montant à.....$6 60
22 Quatre lots de terre, dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St-Claude, Independence, Congrès et Marais, désignés comme lots Nos 3 et 6 dans l'Ilet No. 407, mesurant 65 pi ds de face à la rue St-lande sur 100 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues St-Claude et Independance.

VICTOR, LOUIS—
Taxe de 1885 montant à.....$1 80
24 Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, sur le Chemin de fer Gentilly, côté droit, ladite ville, désigné comme partie du lot No 7, mesurant 122 pieds de face au Chemin de Gentilly sur 18 arpents de profondeur.

Au jour fixé ci-dessus pour la vente, je vendrai telles parties de chacune des propriétés ci-dessous que me désignera chacun des débiteurs de l'Etat, et dans le cas où le dit débiteur ne désignera pas une somme suffisante de propriété, je vendrai tout de suite, et sans autre délai, la plus faible partie de la dite propriété spécifiée du débiteur à un acquéreur quelconque, pour le montant des taxes, de l'intérêt et des dépens dûs par le dit débiteur. La vente se fera sans estimation, au comptant, contre monnaie légale des Etats-Unis, et la propriété vendue pourra être rachetée, à quelque moment que ce soit, dans le courant d'une année, en remboursant le prix payé pour la dite propriété et en payant en outre vingt pour cent et les dépens.

LOUIS ARNAULD,
Collecteur de Taxes d'Etat, Troisième District, Paroisse d'Orléans.

DAUBE, JEAN—
Taxe de 1884, montant à.....60 c
6 Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Espagne, Claiborne, Robertson et Villeré, désigné comme lot No 7, dans l'Ilet No 543, mesurant 120 pieds de face à la rue Espagne sur 120 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Espagne et Claiborne.

DANIEL, CASIMIR—
Taxe de 1884, montant à.....$3 60
9 Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la nouv-lle-Orléans, dans l'Ilet borné par l'avenue St-Bernard, les rues Nouvelle-Orléans, Claiborne et Frazier, désigné comme lot No 6 dans l'Ilet No 75 mesurant 13 pieds de face à l'avenue St-Bernard sur 69 pieds de profondeur.

DE LAYAS, RAPHAEL—
Taxe de 1884, montant à.....$1 50
10 Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Marigny, Bourgogne, Dauphine et Mandeville, dès gné comme lot No 8 dans l'Ilet No 259, mesurant 45 pieds de face à la rue Marigny sur 64 pieds de profondeur, et formant l'encoignure des rues Marigny et Bourgogne.

FERRAND, BAPTISTE—
Taxe de 1884, montant à.....$1 20
12 Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvel-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Robertson Louisa, Clouet et Villeré, désigné comme lot No 5 dans l'Ilet No 604, mesurant 31 pieds de face à la rue Robertson sur 170 pieds de profondeur.

FORTIER, OMER—
Taxe de 1884, montant à.....60 c
13 Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Claiborne, Espagne, Robertson et Washington, désigné comme lot No 8 dans l'Ilet no 644, mesurant 120 pieds de face à la rue Claiborne sur 168 pieds de profondeur.

GAR, N.—
Taxe de 1884, montant à.....$1 20
14 Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Marigny, Robertson, Mandeville et Chartres, désigné comme lot No 4 dans l'Ilet No 641, mesurant 39 pieds de face à la rue Marigny sur 96 pieds de profondeur.

GERARD, CHARLES—
Taxe de 1884, montant à.....$3 80
15 Trois lots de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans dans l'Ilet borné par les rues Hancock, Delaroude, Tricou et Chartres, désignés comme lots Nos 18, 19 et 20 dans l'Ilet No 80, mesurant chaque 29 pieds de face à la rue Hancock sur 106 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Hancock et Delaroude.

KAUFFMAN, MICHAEL—
Taxe de 1884, montant à.....$15 60
16 Deux lots de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Elmire, Remparts, Congrès et Bourgogne, désignés comme lots Nos 15 et 16 dans l'Ilet No 287, mesurant 106 pieds de face à la rue Elmire sur 120 pieds de profondeur.

LABOUETTE, JEAN—
Taxe de 1884, montant à.....$3 60
17 Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans dans l'Ilet borné par les rues Broad, Columbus, Laharpe et White, désigné comme lot No 10 et partie du lot No 9 dans l'Ilet No 1518; le lot No 10 mesurant 31 pieds 9 pouces de face à la rue Broad sur 149 pieds 2 pouces 7 lignes de profondeur et partie du lot No 9 mesurant 31 pieds 5 pouces 7 lignes de face à la rue Broad sur 118 pieds 5 pouces et 6 lignes de profondeur.

LANDREAUX, JOSEPH—
Taxe de 1884, montant à.....$3 00
18 Un lot de terre, dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Sellicite, Antonia, Prosper et St-Antoine désigné comme partie du lot No 13 dans l'Ilet No 769, mesurant 28 pieds de face à la rue Solide le sur 115 pieds de profondeur.

LUSCY, THEODORE—
Taxe de 1884, montant à.....$2 40
19 Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Bourgogne, Marigny, Dauphine, et Mandeville, désigné comme lot No 9 dans l'Ilet no 259, mesurant 16 pieds de face à la rue Bourgogne sur 128 pieds de profondeur.

MISSONNET, MRE AGATHE C.—
Taxe de 1884, montant à.....$7 20
20 Un lot de terre d ns le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Marigny, Robertson, Mandeville et Claborne, désigné comme lot No 1 dans l'Ilet No 641, mesurant 160 pieds de face à la rue Marigny, sur 154 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Marigny et Robertson.

PILES, VVE WILLIAM—
Taxe de 1884, montant à.....$7 20
21 Un lot de terre dans le 3me district de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Champs-Elysées, Urquhart, Marais et Marigny, désigné comme lot No 8 dans l'Ilet No 494, mesurant 35 pieds de face à la rue Champs-Elysées sur 106 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues Champs Elysées et Urquhart.

SRUZENRAU, CHARLES—
Taxe de 1884, montant à.....$6 60
22 Quatre lots de terre, dans le 3me district de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues St-Claude, Independence, Congrès et Marais, désignés comme lots Nos 3 et 6 dans l'Ilet No. 407, mesurant 65 pi ds de face à la rue St-lande sur 100 pieds de profondeur, formant l'encoignure des rues St-Claude et Independance.

VICTOR, LOUIS—
Taxe de 1885 montant à.....$1 80
24 Un lot de terre dans le 3me district de la ville de la Nlle-Orléans, sur le Chemin de fer Gentilly, côté droit, ladite ville, désigné comme partie du lot No 7, mesurant 122 pieds de face au Chemin de Gentilly sur 18 arpents de profondeur.

FAUST, JOSEPHINE—
Bill No 8565. Pour taxes de ville de l'année 1888.
Montant à.....$70 70
Un lot ou portion de terre, avec améliorations, dans le 4ème district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désigné comme lots Nos 1 et 2 dans l'Ilet No 23, borné par les rues Quatrième, Levée, Roussean et Washington, mesurant 108 pieds 10 pouces de face à la rue Quatrième sur 52 pieds 9 pouces 6 lignes de profondeur.

FINNEGAN, W. H.—
Bill No 5230. Pour taxes dessile de l'année 1888.
Montant à.....$80 80
Huit lots ou portions de terre, avec améliorations, dans le 6me district municipal de la ville de la Nlle-Orléans, désignés comme lots nos 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19 et 20